



COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 20 FEVRIER 2019

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission ad hoc et de la commission des Finances et Gestion considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'accepter le préavis municipal no 02/2019

- 1. Demande d'un crédit d'investissement pour la rénovation du bâtiment de la Clef des Champs pour un montant de CHF 850'000.00, crédit financé par un emprunt de CHF 450'000.00, le solde étant pris sur les fonds propres.**

Le Président

G. Gavillet

Gilbert Gavillet



la secrétaire

M. Jaquier

Murielle Jaquier